LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu rattaché à la DSOL 77 relatif à la mise à l'abri des jeunes en recours de minorité en cas de fortes chaleurs

Voeu déposé par Sophie de La Rochefoucauld, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considérant que des associations tels que utopia 56, le COFRADE, ECPAT 360, et l'AADH attaquent en justice l'état pour le non respect des droits des mineurs isolés ;

Considérant que ce non respect de leurs droits porte atteinte à leur santé physique et mentale et les expose à des risques de violences et d'exploitations;

Considérant une approche discriminatoire de protection de l'enfance au rabais lorsqu'il s'agit de mineurs isolés étrangers;

Considérant que près de 500 mineurs isolés ont dormi à la rue l'hivers dernier ;

Considérant qu'il n'y a pas à ce jour, de plan de mise à l'abri pour les personnes à la rue en cas de fortes chaleurs;

Considérant que les épisodes de fortes chaleurs se multiplient et constituent un danger pour ces jeunes à la rue;

Sur proposition de Sophie de La Rochefoucauld, , Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, , Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- garantisse un hébergement inconditionnel d'urgence et une mise à l'abri immédiate pour qu'aucun jeune présumé mineur ne dorme à la rue ;
- refuse toute collaboration aux procédures d'expulsion visant des mineurs présumés tant que leur minorités n'est pas tranchée par un juge ;
- interdise strictement le placement hôtelier pour les MNA et leur fournisse un logement pérenne ;
- réquisitionne des logements vacants pour une mise à l'abri d'urgence lors des périodes de fortes chaleurs qui ont commencé sans attendre l'hiver prochain.